

Compte rendu du Conseil Municipal de Vandelévile

Du lundi 12 décembre 2022

Présents : MOREL Emeline, DEVARENNE Grégoire, DELOFFRE Claude, FOMBARON David, MUNSCH Frédéric, BLAUDEZ Marie-Christelle, HENRY Jacques, MARTIN Michel
Absents : M. MAMPEY Jean-Denis, FLEUROT Pascal, NOBILI Philippe

Validation liste des affouagistes 2023

La liste des affouagistes est arrêtée à 59 et le prix de la part de l'affouage fixée à 70 €. La sortie des affouages est arrêtée au 31/07/2023.

Projet de prorogation de l'aménagement de la forêt communale

Le conseil a validé le projet de prorogation sur cinq ans de l'aménagement de la forêt communale établi par l'ONF.

Assurance statutaire contrat groupe 2023-2026

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'accepter la proposition ci-après du centre de gestion :

Assureur : CNP Assurances

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Conditions :

Agent CNRACL : Formule tous risques, franchise de 30 jours fixes en maladie ordinaire, taux 5,43 %

Agent IRCANTEC : Formule tous risques, franchise de 10 jours fixes en maladie ordinaire, taux 1,20 %

Décision modificative : régularisation chapitre 67

Afin de régulariser le chapitre 67, le conseil municipal valide la décision modificative suivante :

Dépenses fonctionnement

615221 - 1500,00 €

678 +1500,00 €

Don fondation Lyautey

Le conseil décide de faire un don de 30 € à la fondation Lyautey afin de sauvegarder, entretenir et animer le château de Thorey Lyautey en tant que lieu de mémoire.

Programme de coupes 2023-2024

Le conseil municipal de VANDELEVILLE, fixe comme suit la destination des coupes 7il, 12il, 18a et 18j2 de l'exercice 2023/2024 : vente des grumes aux ventes groupées ou toute vente amiable y compris dans le cadre des contrats d'approvisionnements et partage sur pied entre les affouagistes des autres produits.

Ainsi, le Conseil Municipal :

- décide de répartir l'affouage par Feu

- désigne comme garants responsables :

- M MAMPEY Jean Denis
- M DEVARENNE Grégoire
- M MUNSCH Frédéric

- fixe le diamètre à 1,30m des futaies à vendre à 35 cm.

- désigne l'ONF comme Assistant Technique à Donneur d'Ordre

Divers

Le conseil demande à rencontrer M. HERTZ pour le projet de la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie.

Devis boyé – rail volet salle des fêtes

Suite à la réception du devis détaillé, le conseil précise que le problème vient d'un défaut de conception et ne souhaite pas valider le devis. Il demande à ce qu'un courrier soit fait à l'entreprise dans ce sens.